



AUTRANS
[Massif du Vercors]

Centre Départemental de Jeunesse, Route de la Sure, 38880 Autrans



Vertaco Découvertes

12-14 ANS

CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de l'Isère
Vacances pour tous
33 rue Joseph Chanrion - 38 000 Grenoble
Tél. 04 38 12 41 30 - Fax 04 76 70 02 57
vacances@laligue38.org

En savoir plus : colos.laligue38.org

Les indispensables :

- Pantalon
- Baskets
- T-Shirt manches longues
- Bonne humeur !



Vertaco Découvertes

Une colo nature pour faire le plein d'aventures !

Du 5 au 16 juillet 2020 - 19 au 30 juillet 2020 **12 jours**

Centre de Jeunesse d'Autrans « Le Vertaco »

Un séjour 100% découvertes au cœur du Massif du Vercors ! Un séjour pour s'oxygéner et prendre un grand bol d'air de pleine nature et de montagne, refaire le plein d'activités ! C'est parti !

Equitation (3 séances) : Quel que soit le niveau, qui aime le cheval, le monte !
Le préparer, le nourrir, le seller, le monter dans le ranch du centre ou en randonnée au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors. L'activité est encadrée par une monitrice diplômée d'état, les chevaux partagent la vie du centre !

Découverte de la montagne : balade pédestre à la journée, encadrée par un accompagnateur de moyenne montagne diplômé d'état ; **speed luge :** activité à sensation forte garantie, le speed luge est une luge d'été évoluant sur un parcours aménagé ; **grimpe dans les arbres :** dans le parc du centre, encadrée par une association de grimpe d'arbres !

Et encore : initiation au tir à l'arc, accrobranche, se baigner dans la piscine du centre, sorties au village... sans oublier les incontournables grands jeux, repas à thème, veillées autour d'un feu réalisées par l'équipe d'animation... Un séjour complet qui plaît !

Le Centre :

Situé dans un parc clos et arboré de 7 hectares, le centre est équipé d'une piscine chauffée extérieure, d'un court de tennis et d'un ranch avec poneys et chevaux. Il se prête idéalement à la pratique de multiples activités extérieures. Un chalet, doté d'une salle de projection, de musées et de plusieurs salles d'activités, complète les équipements du centre.

Vacances Pour Tous - 21 rue Saint Fargeau - CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 - Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le Temps des activités
- Déjeuner
- Temps Calme adapté à l'âge des enfants
- Le Temps des activités

Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies de vacances et classes). L'encadrement est constitué d'animateurs formés ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 4 adjoints pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires, un animateur permanent et un cuisinier permanent. Un animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il est toujours présent, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un animateur présent à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : il est lavé une fois par semaine (Uniquement pour les séjours de 15J). Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.

Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la **FICHE SANITAIRE** en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de

l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

Relation Parents / Enfant

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres qui peut aussi être utilisée pour écrire aux copains de la colo, ou à l'animateur, au cuisinier...

Téléphone : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jours entre 18h et 19h. Le numéro du centre doit être utilisé pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.laligue38.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Autrans dans la catégorie montagne, puis saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ.

Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

- MEMO -

Documents à remettre le jour du départ :

- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche



Trousseau Autrans Été



Nom de l'enfant :

Animateur :

| Nombre | VETEMENTS | Arrivée centre | Départ centre | Observations |
|--------|-------------------------------------|----------------|---------------|--------------|
| 7 | Tee-shirts ou polos | | | |
| 7 | Slips | | | |
| 7 | Paires de chaussettes | | | |
| 2+1 | Pantalons + survêtement | | | |
| 2 | Pull-over ou sweat-shirts | | | |
| 3 | Short | | | |
| 1 | Jupe ou robe | | | |
| 1 | K-way et vêtement chaud | | | |
| 1 | Pyjamas | | | |
| | CHAUSSURES | | | |
| 1 | Paire de baskets | | | |
| 1 | Paire de chaussures de marche | | | |
| 1 | Paire de nus pieds/sandaes | | | |
| 1 | Chaussons | | | |
| | SEJOUR FOOT | | | |
| 1 | Paire chaussures foot ou baskets | | | |
| 1 | Tenue pour foot (shorts+tee-shirts) | | | |
| 1 | Tee-shirts manches longues | | | |
| 1 | Jean ou pantalon épais | | | |
| | SEJOURS EQUITATION | | | |
| 1 | Pantalon équitation ou jean | | | |
| 1 | Veste ou sweat chaud | | | |
| 1 | Paire de bottes caoutchouc | | | |
| | BAIGNADE | | | |
| 1 | Maillot de bain | | | |
| 1 | Drap de bain | | | |
| 1 | Crème solaire | | | |
| | POUR LA TOILETTE | | | |
| 2 | Serviettes et gants de toilette | | | |
| 1 | Trousse de toilette complète | | | |
| 1 | Bonnet de douche (cheveux longs) | | | |
| | DIVERS | | | |
| 1 | Chapeau ou casquette | | | |
| 1 | des Mouchoirs en papier | | | |
| 1 | Petit sac à dos + gourde | | | |
| 1 | Paire de lunettes de soleil | | | |
| 1 | Sac de linge sale | | | |
| 1 | Nécessaire courrier | | | |

Liste donnée à titre indicatif: l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Évitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.